Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20261012-2026_1012_105-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
12 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 06 octobre 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 27 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 28 (Mme Françoise SOURDIN ne prend pas part au vote)

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - Mme Marina BLONDEL - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - M. Jean-Yves VEILLON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Marc-Olivier FERRAND M. Maël GOUTTEBARGE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.
Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de M. Marc-Olivier FERRAND à M. Yves FÉREY
Pouvoir de M. Maël GOUTTEBARGE à Mme Marie-Christine JOLIET

OBJET : 2026/1012/105 : FINANCES : COMICE AGRICOLE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20261012-2026_1012_105-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2311-7, L2224-2, L2224-11 et L5211-17,
Vu la demande de subvention formulée par le comice agricole du pays d'Aubigné,
Vu le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026, prévoyant des enveloppes de crédits dédiées au soutien du tissu associatif,
Vu l'avis de la commission finances en date du 1er octobre 2026,

Considérant l'intérêt public local que présente le comice agricole pour l'animation économique du territoire, la mise en valeur du savoir-faire des éleveurs et agriculteurs locaux, ainsi que l'attractivité de la commune,

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 24 voix « POUR », 4 « ABSTENTIONS » (Mme Sylvie VIROLLE, M. Jérôme CORNIÈRE, Mme Béatrice VALETTE et M. Gilles LE ROCH), Mme Françoise SOURDIN ne prenant pas part au vote,

- accordent au comice agricole du pays d'Aubigné une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 € au titre de l'exercice 2026 sous réserve de la transmission d'un bilan financier de l'opération par le président du comice,
- autorisent Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Yves FÉREY

MAIRIE DE MÉLESSE
Ille-et-Vilaine - 35520

La secrétaire de séance,
Mme Marie-Christine JOLIET

MAIRIE DE MÉLESSE
Ille-et-Vilaine - 35520